

handicap en entreprise
MARDI 27 OCTOBRE

Promulguée le 11 février 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation d'handicap a suscité de nombreux espoirs. Regroupé en cinq grands domaines – compensation, scolarité, emploi, accessibilité et mise en place des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), ce texte se voulait ambitieux.

Pourtant, plus de 21 ans plus tard, les personnes en situation d'handicap font face à des difficultés grandissantes : discrimination à l'emploi ou manque d'aménagement, inaccessibilité des transports en commun, manque d'aide humaine... Comment expliquer cette dégradation ?

- Quel bilan de la loi en 21 ans d'existence ?
- Quelles évolutions depuis la loi du 11 février 2005 ?
- Comment assurer une effectivité de ces droits ?

À l'occasion de ce webinaire, Farbod Khansari, conseiller national en charge des questions européennes et internationales et de l'ESS à APF France Handicap, offre son analyse de cette loi, son impact sur les conditions de vie des personnes en situation d'handicap, ainsi que des pistes d'action pour défendre une réelle effectivité de ces droits.

S'inscrire avant de participer, toute les infos dans liens utiles

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Liens utiles

[21 ans après la loi « handicap » de 2005 : quel bilan ?](#)

[PDF](#)

Share icon

- [Facebook share](#)
-